



DIRECTION GÉNÉRALE

PÔLE TERRITOIRE

PÔLE FORMATION

BULLETIN OFFICIEL

JUIN 2024

PÔLE 3X3

PÔLE VIVRE ENSEMBLE

PÔLE MARQUE

DIRECTION GÉNÉRALE

Retrouvez ci-dessous les différents documents traitant sur l'Assemblée Générale 2024

- RAPPORT FINANCIER
- LISTE DES CANDIDATS CD69
- RAPPORT D'ACTIVITÉ 23-24
- DISPOSITIONS FINANCIÈRES 24-25
- POUVOIR
- CANDIDATS AG FFBB

INFORMATIONS COMMISSION QUALIFICATIONS

Renouvellement d'affiliation des clubs :

- Sur FBI avant le 1er juillet 2024
- Obligation de cocher le CER (Contrat d'Engagement Républicain) pour cette année
- De nouvelles questions liés au projet associatif

Pré-inscription licencié :

- Le club pourra modifier la photo sur la fiche licence FBI à condition :
 - de ne pas avoir été validée par le Comité
 - d'avoir été qualifiée au moins une fois au cours de la saison en cours

Contrôle d'honorabilité :

Les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS ou d'arbitres sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Depuis 2021/2022 : mise en place du contrôle d'honorabilité automatisé

Les licenciés doivent renseigner les bonnes informations et cocher la ou les fonctions exercées dans le club.

Les clubs doivent vérifier les bonnes informations/fonctions recueillies lors de la prise de licence pour veiller à la bonne mise en œuvre du contrôle d'honorabilité

Mutations :

- Rappels des périodes :
 - 1er au 30/06 : période normale ne nécessitant pas la production de justificatifs
 - 1er /07 au 30/11 : période exceptionnelle qui peut nécessiter la production de justificatifs
 - 1er/12 au 28/02 : période exceptionnelle qui nécessite obligatoirement la production de justificatifs
- *Caractère exceptionnel* :
 - Un licencié répondra aux conditions de la mutation à caractère exceptionnel s'il change de domicile ou de résidence
 - Le caractère exceptionnel est apprécié par l'autorité compétente pour accorder la mutation. A cet effet le licencié doit transmettre les documents prouvant ce caractère exceptionnel.
 - Sauf dérogation, un changement de domicile est la condition sine qua none pour solliciter une mutation à caractère exceptionnel

PÔLE TERRITOIRE

COMMISSION DES COMPÉTITIONS

- *Flux des mutations autorisées :*
 - Une personne physique ne peut être licenciée et représenter qu'une seule association sportive au cours de la même saison sportive, à l'exception de celle bénéficiant d'une mutation alors qu'elle était déjà licenciée pour la saison en cours

Licencié saison N (2023-2024) dans le club A -> Je mute -> Licencié saison N+1 (2024-2025)

Licencié saison N+1 (2024-2025) dans le club A -> Je mute -> Licencié saison N+1(2024-2025)

Dans les 2 cas, un licencié ne pourra pas muter une nouvelle fois pour la saison 2024-2025.

PÔLE TERRITOIRE

MINI BASKET

C'est l'événement incontournable de début de saison pour permettre aux clubs d'échanger, de récupérer les infos importantes leur permettant de développer leur secteur Mini Basket.

Rendez-vous samedi 14 septembre 2024, à Tarare

FORUM DÉPARTEMENTAL
Mini Basket
Fédération Française de Basketball

COMITÉ DU RHÔNE MÉTROPOLE DE LYON BASKETBALL

A.S. TARARE BASKETBALL

Ville de Tarare

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

09H 30 ACCUEIL + PRÉSENTATION FORUM

10H 00 INTERVENTION TECHNIQUE AS TARARE

11H 00 INTERVENTION TECHNIQUE CINQUIN PHILIPPE (CONSEILLER TERRITORIAL CD69)

12H 00 REPAS

13H 30 PRÉSENTATION (OBE, MICRO-BASKET, CHALLENGE BENJAMINS, JAP, ...)

16H 30 CLÔTURE

14. SEPTEMBRE 2024

SALLE ROBERT MAGAT, 19 ROUTE DE PARIS 69170 TARARE



**CAHIER DES CHARGES
CANDIDATURE ACCUEIL STAGE ARBITRAGE 2024-2025
14/09 & 15/09/2024**

- Mettre à disposition du comité 2 terrains intérieurs à proximité l'un de l'autre (moins de 10 min à pied)
- Mettre à disposition une salle vidéo (chaises - mur blanc / toile de projection)
- Mise à disposition du comité du matériel essentiel de basket (Plots, chasubles, ballons, chronomètre de jeu)
- ouverture du gymnase à 7h45 pour début de stage à 8h15 / fin à 18h
- Organisation d'un petit déjeuner le matin (café / jus de fruit)
- Organisation du repas du midi que le comité financera à hauteur de 15 euros par personne. Besoin d'environ 180 repas répartis sur 2 jours (le décompte exact sera transmis au minimum 1 semaine à l'avance) (si viande = halal) (repas composé de plats / dessert)

Candidature souhaitée par mail avant le 22/06/2024 à l'adresse mail suivante :

remi.goux@basketrhone.com

cdo@basketrhone.com

Merci de préciser dans votre mail :

- Nom du club
- Personne en charge du dossier
- Vos ressources pour chaque point demandé
- Vos questions

Retour à votre candidature avant le 15 juillet 2024

PÔLE 3X3

LE TALENT N'ATTEND PAS

OPEN START JUNIOR LEAGUE | 3X3

VAULX EN VELIN

GYMNASE AUBERT

15 JUIN 2024

U15 (9h30 - 15h00) U18 (15h30 - 21h00)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR
WWW.BASKETHRONE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR 3X3FFBB.COM | @3X3FFBB

PÔLE 3X3

JEUX MÉTROPOLITAINS

Un tournoi 3x3 organisé par le Comité et la Métropole de Lyon aura lieu le dimanche 16 juin 2024 à Vaulx.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous, des places pour les Jeux Olympiques et pour des matchs de l'OL et du Lou sont à remporter.

<https://www.grandlyon.com/jeux-metropolitains>



Basket

2^e session

16 juin

**Stade Aubert
à Vaulx-en-Velin**

MÉTROPOLE GRAND LYON

COMITÉ DU RHONE MÉTROPOLE DE LYON BASKETBALL

Informations et inscriptions sur [grandlyon.com/jeux-metropolitains](https://www.grandlyon.com/jeux-metropolitains)

PÔLE VIVRE ENSEMBLE

BASKET SANTÉ

Fête du Basket Santé 2024

La 4ème édition de la Fête du Basket Santé aura lieu le dimanche 30 juin 2024.
Elle sera accueillie par le SO Givors.

Nous vous attendons nombreux pour cet évènement, ouvert aux clubs labellisés Basket Santé ainsi qu'au clubs souhaitant découvrir cette activité sur le terrain.

BASKET INCLUSIF

Le Comité Paralympique & Sportif Français propose actuellement son Programme Club Inclusif.

Ce programme de sensibilisation des clubs sportifs, coordonné par le CPSF en collaboration avec les Fédérations Handisport et du Sport Adapté, est financé par les collectivités qui souhaitent augmenter le nombre d'associations sportives para-accueillantes sur leur territoire.

Une prochaine session ouvre ses portes très prochainement dans la Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône. Si vous souhaitez participer, contactez Juliette GIVERNAUD-GIRAU - j.givernaud-girau@france-paralympique.fr.